

# LES ECHOS DE SAINT-MYON

Edition de MAI 2016 – N°17

Madame, Monsieur,

Durant les mois à venir nous avons : d'une part, la fin des travaux d'enfouissement du réseau électrique et France télécom avec pose de lampadaires rue Marcel Roudadoux et rue des Varennes pour partie. D'autre part, l'enquête public concernant le nouveau PLU démarre, et doit durer un mois. Enfin le permis de construire de la nouvelle salle a été déposé et les travaux devront débuter en septembre. Beaucoup de travail pour votre conseil car se sont des dossiers compliqués.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture.

Jean Pierre MUSELIER



## INFORMATIONS IMPORTANTES

### REVISION DU PLU

La population est informée que la modification du PLU est en cours, pour enquête publique.

**DU LUNDI 01 JUIN 2016 AU VENDEDI 01 JUILLET 2016**

Monsieur le Commissaire enquêteur sera présent le Mercredi 1er JUIN 2016 de 14h à 17h en mairie, le Vendredi 17 JUIN 2016 de 14h à 17h en mairie ainsi que le Vendredi 1er JUILLET 2016 de 14h à 17h en mairie. En outre, vous avez la possibilité d'adresser soit par voie postale avec LR/AR en mairie, ou déposer un courrier contre récépissé.

### Travaux Salle du Conseil

Le cabinet d'architectes Verts Tiges a déjà réalisé l'A.P.S. (Avant Projets Sommaires). Après plusieurs réunions de travail avec le bureau d'étude, il a pu établir le dossier PRO (étude de projet) et le permis de construire. Ce dernier est envoyé aux différents organismes pour approbation. Dans le courant de l'été nous pourrons lancer les appels d'offres aux entreprises.

Affaires à suivre.



**Tout dépôt sauvage au point propre peut faire l'objet d'une amende de 150 euros**



Le comité technique réuni à Riom le 24 mars 2016 avait opté de passer à la TOEMI (TAXE ENLEVEMENT ORDURE MÉNAGERE INCITATIVE) pour une période de 2 à 4 ans à la place de la TEOM existante aujourd'hui avec une part fixe et une part incitative pouvant varier de 15 à 45% répartie sur une période qui sera définie lors d'une prochaine réunion. Ce changement de situation pose beaucoup de questions. Il faut que chacun garde son calme et ceci permettra de sortir de cette impasse. Après cette période la RI (REDEVANCE INCITATIVE) deviendra applicable.

## Fleurissement

Le printemps est enfin arrivé, nous avons planté des fleurs dans les jardinières devant la mairie, devant l'auberge et sous le cheval.

Avant cela la commission fleurissement avait décidé d'embellir les entrées du village avec des arbustes comme le préconise le jury départemental. Jean Claude Lemoine et Monsieur Combe ont présenté un projet de plantation d'arbustes, une première tranche de travaux a été exécuté à l'entrée près du pont et sur la place du Coudert, les plantations seront terminées en automne..

Toutes ces plantations ont un coût pour la commune, c'est aussi beaucoup de travail pour l'employé communal et un investissement humain pour les élus qui participent à rendre notre commune agréable...**Il est très dommage que des personnes se permettent de prendre les fleurs, comme cela a été fait sous le cheval !!!**



**Nouveaux horaires  
d'ouverture de la Mairie au  
public**

**Lundi, Mercredi et Vendredi  
de 14h à 17h**

L'employé communal n'ayant plus le droit d'utiliser de désherbant, il est évident que l'entretien des trottoirs sera plus difficile, c'est pourquoi nous demandons aux personnes qui le peuvent de bien vouloir entretenir leur pas de porte. Si chacun peut nettoyer les quelques mètres devant chez eux, le village resterait propre et agréable pour tous..., beaucoup le font déjà et nous les remercions

## **L'Animation du Village**

### **Fête de la noix**

La fête de la noix a eu lieu le jeudi de l'ascension sous le soleil.

150 exposants étaient répartis rue de Loche, place de Loche, rue des jardins et place de l'église.

L'huile a coulé sous l'œil intéressé de nombreux curieux, une vente de gâteaux aux noix a eu lieu pour les gourmands, la fête a été très appréciée par les petits et les grands grâce au manège, au château gonflable.



### **A noter**

Après-midi jeux le 22 mai de 14 h à 18 h pour enfants à partir de 7 ans et adultes

Le 4 et 5 juin l'association Vol' Quand Même organise les 24 heures du Myon.

Course de voitures à pédales, décorées et originales, dans le centre bourg de St-Myon

*Le mercredi 15 juin de 15 heures à 17 heures The English Club of St-Myon organise un « Tea party » à la salle des fêtes.*

*Nous invitons les habitants de St-Myon à venir partager boissons et gourmandises anglaise.*

Le samedi 18 juin, le Country Club de St-Myon propose un après midi démonstration et initiation à la danse Country